

Les banques multinationales en Algérie, un nouveau type d'IDE

BOUABDALLAH Wassila MCA

MOSTEFA KARA Amel

Université Sidi Bel Abbes

Université Sidi Bel Abbes

bouawassila@yahoo.fr

a-khedim@yahoo.fr

Résumé :

L'Algérie constitue le marché d'avenir le plus porteur de la région et l'un des plus dynamiques des pays en développement « Face à la globalisation et au développement du flux des IDE dans le monde, quel effet procure l'implantation des banques étrangères sur l'évolution du secteur bancaire algérien ? ». Afin de pouvoir répondre à cette problématique, nous avons utilisé une méthode comparative entre banques publiques et banques privées à capitaux étrangers pour une période allant de 2006 à 2016.

Mots clés: Banques multinationales - système bancaire algérien - part de marché

ملخص :

من خلال بحثنا، حاولنا دراسة حالة الجزائر التي تعتبر السوق الأكثر مرونة لمستقبل المنطقة، و هي واحدة من البلدان النامية الأكثر ديناميكية لمواجهة العولمة وتطور تدفقات الاستثمار الأجنبي المباشر في العالم، ولهذا السبب وضعنا الإشكالية التالية: "ما أثر دخول البنوك الأجنبية على تطور القطاع المصرفي الجزائري؟" من أجل معالجة هذه المشكلة، استخدمنا طريقة المقارنة بين البنوك العامة والبنوك الخاصة ذات رأس المال الأجنبي للفترة ما بين 2006-2016.

الكلمات المفتاحية: البنوك الأجنبية . النظام البنكي الجزائري . الحصة السوقية.

Introduction :

L'activité bancaire est avant tout une activité de service caractérisée par l'existence d'une relation très étroite entre le prestataire et l'utilisateur du service bancaire. Le système bancaire joue un rôle crucial dans le fonctionnement d'une économie que ce soit dans ses activités au quotidien ou dans ses capacités de croissance.

L'Algérie constitue le marché d'avenir le plus porteur de la région et l'un des plus dynamiques des pays en développement. Cependant, l'inexistence d'un marché financier en Algérie confère aux banques et aux établissements financiers un rôle crucial, que ce soit dans la collecte des ressources ou dans l'octroi des crédits moyens et longs termes aux entreprises. Et pour cela nous avons formulé la problématique suivante : « quel effet procure l'entrée des banques multinationales sur l'économie Algérienne ? ».

Et pour répondre à cette problématique, il faudra se questionner sur :

- Quelles sont les conditions réglementaires imposées par l'Algérie face aux banques multinationales ?
- Y'a-t-il des défaillances dans notre système bancaire ?

Face à cette problématique nous formulons l'hypothèse suivante : « Le secteur bancaire privé à capitaux étranger prend de l'ampleur sur le marché algérien et menace les banques publiques.

Quand on parle de banque multinationale nous faisons illusion aux 50 jusqu'à 100 premières banques commerciales mondiale et pas toutes les banques. Elles ont plusieurs critères¹ :

¹Yung .Do, A.Docobu, Thèse de doctorat « internationalisation des états et banques multinationales », Académia, 2005, p 60

- Elles retiennent généralement l'attention par les chiffres souvent importants en matière de réseau d'agences, de personnels, employés, en termes d'actifs, de capitalisation et de total des bilans.....
- L'activité internationale constitue une part importante du revenu de ces banques.
- L'espace interbancaire international privé est le lieu où les banques multinationales concentrent une partie importante de leurs activités.

Les BMN jouent un rôle direct et indirect dans le financement de l'économie par leur internationalisation qui les a rendus une véritable armure du système de paiement international en les créant et gérant à l'échelle internationale.

Avant l'enclenchement des réformes en profondeur de l'économie Algérienne, l'Algérie disposait d'un système bancaire qui fonctionnait et évoluait en tant qu'instrument privilégié au service de l'économie publique et de la planification centralisée. L'activité bancaire se trouvait alors exclusivement axée sur le bon fonctionnement des entreprises publiques qui constituaient l'essentiel du potentiel économique de l'Algérie.

Depuis l'adoption de la loi de 1990 sur la monnaie et le crédit, le système bancaire algérien commençait à retrouver ses marques. En effet, un nouvel environnement bancaire et financier été mis en place. Cette loi concrétise le caractère universel du système bancaire et financier algérien en permettant l'ouverture de cet espace aux banques et institutions financières nationales et étrangères.

Face au réel effort de modernisation, le système bancaire algérien a autorisé les banques et établissements financiers étrangers à s'installer ou à se faire représenter en Algérie dans le but d'élever le niveau de bancarisation qui est encore très faible et à rendre plus fluide les opérations interbancaires en améliorant les réseaux de communication sécurisés et en introduisant toute la panoplie des moyens de

paiements modernes. Tout cela peut mener à l'augmentation du taux de pénétration dans le PIB qui est estimé à 2.13%²

Présentation du système bancaire algérien :

En fin 2013, le système bancaire Algérien se composait de 29 banques et établissements financiers ayant tous leurs sièges sociaux à Alger. Les banques et établissements financiers agréés se répartissent comme suit³ :

- Six (6) banques publiques, dont la caisse d'épargne.
- Quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers, dont une à capitaux mixtes.
- Trois (03) établissements financiers, dont deux publics
- Cinq (5) sociétés de leasing dont deux (2) privées
- Une mutuelle d'assurance agricole agréée pour effectuer des opérations des banques et qui est devenue en 2009 un établissement financier.

Le rôle des banques se résume à ⁴ :

Le secteur bancaire Algérien est prédominé par les banques publiques à travers l'importance de leurs réseaux d'agences réparties sur tout le territoire national. Néanmoins, il ne faut pas négliger le rythme d'implantation d'agences des banques privées qui s'accélère ces dernières années et contribue au développement de la concurrence aussi bien au niveau de la collecte des ressources qu'au niveau de la distribution de crédits et de l'offre de services bancaires de base à la clientèle.

Cette dominance des banques publiques revient à la couverture de l'ensemble du territoire national, tandis que les banques privées ont développé leurs réseaux principalement sur le nord du pays.

² « Guide des investisseurs » 2012 p 22.

³ - Rapport annuel de la banque d'Algérie 2013, p72.

⁴ - Rapport annuel de la banque d'Algérie op cit, 2013, p72.

Les conditions réglementaires des banques multinationales en Algérie

La libéralisation du secteur bancaire algérien est concrétisée par la loi relative à la monnaie et au crédit qui vise à orienter le gouvernement pour l'économie de marché. Cette loi permet d'ouvrir largement le secteur bancaire algérien aux investisseurs privés, nationaux et étrangers.

Cela peut se traduire avec l'implantation des banques de succursales et de bureaux de représentation des grandes banques étrangères (Société Générale Algérie, AGB,.....) et d'établissements financiers étrangers (Arab leasing corporation.....)

❖ La loi bancaire N°90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit :

Cette loi représente un soutien législatif aux réformes économiques engagées par les autorités publiques de notre pays. Elle consiste⁵ :

- ✓ un désengagement de la part de l'état, au profit des entreprises
- ✓ l'ouverture du secteur bancaire à la concurrence nationale et internationale à travers l'ouverture des succursales de banques et des établissements financiers étrangers ;
- ✓ la redéfinition du statut des banques et des établissements financiers en devenant des sociétés par actions ;
- ✓ la mise en place de deux nouveaux organes : le conseil de la monnaie et du crédit et la commission bancaire
- ✓ l'introduction de la réglementation bancaire
- ✓ la mise en place du marché monétaire
- ✓ l'encouragement des investisseurs étrangers

⁵ <http://www.andi.dz/PDF/loifinance/LFC2%202015-FR.pdf> consulté le 07/11/2015 à 15h

Le partenariat est également exigé pour l'activité bancaire depuis l'ordonnance N°10-04 du 26 aout 2010 modifiant et complétant l'ordonnance N°03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et du crédit. Cette loi autorise les participations étrangères dans les banques que par un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital⁶. L'actionnariat national peut être constitué de plusieurs partenaires. L'état détient, dans ce secteur, une action spécifique dans le capital des banques et des établissements financiers à capitaux privés. L'état est représenté, sans droit de vote, au sein des organes sociaux.

Notre étude se résume à étudier le résultat net de banques publiques et banques privées a capitaux étrangers et de voir leur retombées sur le fond propre et le rendement des actifs

i. L'évolution du résultat net :

Tableau 1 : Tableau récapitulatif du Résultat net des banques étudiées de2006 à 2016

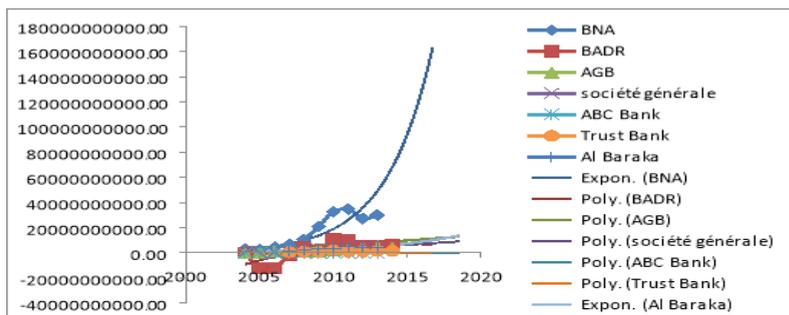
	BNA	BADR	AGB	Société Générale(SG A)	ABC Bank	Trust Bank	Al Baraka
2006	2.790.540.38 5	221.844.314	20.000.000	225.994.895	379.675.	-	-
2007	2.954.835.84 6	- 12.090.925.8 75	279.000.000	501.629.145	587.563.	-	-
2008	4.366.788.67 3	- 12.090.025.8 75	787.000.000	633.007.049	-630.004.		
200	6.789.576.39	- 1.712.411.59	1.177.000.0	879.256.459	1.010.32	462.883.869	1.320.856.4

⁶ Guide des investissements 2014, p 54

9	1	1	00		8		46
2010	10.573.020.270	4.248.813.960	1.078.467.000	1.429.005.959	647.016.	853.498.841	2.672.738.185
2011	21.016.960.000	1.234.801.018	1.462.551.000	2.591.701.000	937.014.	832.527.125	2.854.214.706
2012	32.599.909.000	10.855.759.090	2.031.054.000	3.422.827.000	1.053.770.	2.163.737.494	3.243.157.215
2013	34.819.139.000	10.122.789.142	2.591.296.000	4.355.723.000	925.000.	941.352.727	5.141.187.209
2014	27.180.499.000	5.638.160.834	3.999.000.000	5.169.254.000	1.336.000	1.028.849.258	4.190.030.186
2015	30.210.045.000	5.155.134.651	5.035.000.000	4.020.080.000	1.346.000	1.407.554.404	4.092.489.013
2016	-	6.124.669.251	4.010.423.000	-	-	1.610.102.091	4.306.000.000

Source : établi à partir des données des banques

Figure N°01 : Schéma récapitulatif des résultats nets des banques étudiées (2006-2016) et prévision jusqu'à 2019



Source : établie d'après le tableau récapitulatif de l'indicateur étudié

Selon la figure récapitulative des résultats nets enregistrés par les différentes banques étudiées, l'évolution est positive de plus en plus satisfaisante malgré le déficit enregistré par la BADR en début de période.

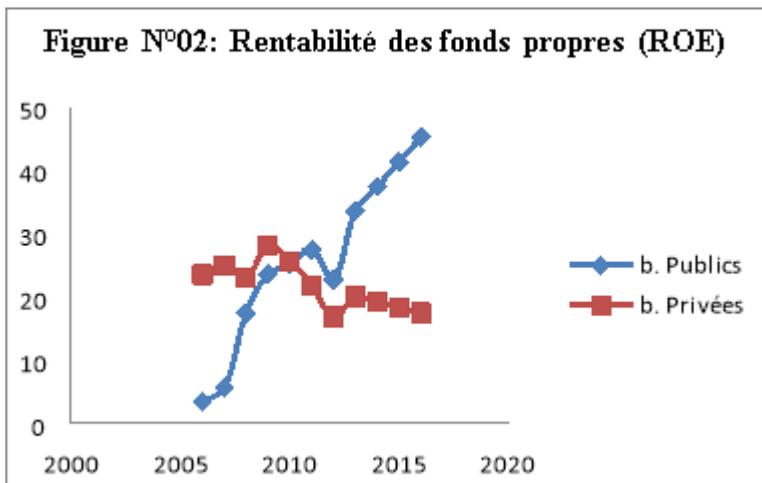
Cela n'empêche pas de préciser que la BNA reste la première banque en Algérie avec un résultat net de plus de 6 milliards de dinars enregistré en 2016. Suivie et de loin par le reste des banques avec des niveaux plus ou moins similaires, ce qui veut dire que les banques privées enregistrent des résultats équivalents à ceux des banques publiques malgré un nombre inférieur d'agences comparées par la BADR qui est réputée par sa densité au niveau du volume des agences réparties sur tout le territoire, ce qui induit aux faits que les banques publiques sont tenues absolument à diversifier leurs produits et à améliorer leurs services afin de conserver leurs parts de marchés et faire face devant la rude concurrence imposée par les banques privées qui continuent de gagner du terrain.

Selon les prévisions des résultats nets des banques (si on considère qu'il n'y a aucun facteur externe ne perturbe) on peut voir que la BNA gardera toujours sa place de leader, par contre la BADR ne connaîtra pas le même sort à cause de sa marge bancaire. Les banques publiques enregistreront une évolution plus timide que dans la période étudiées.

L'évolution des banques que ce soit publiques ou privées à capitaux étrangers affecte la rentabilité des fonds propres comme le montre le tableau et la figure ci-dessous :

Tableau N°02 : rentabilité des fonds propres (ROE)

ROE	b. Publics	b. Privées
2006	3,4%	23,5%
2007	5,6%	25,0%
2008	17,4%	23%
2009	23,6%	28%
2010	25,1%	25,6%
2011	27,41%	21,84%
2012	22,7%	16,79%
2013	33,49%	19,98
2014	37,39%	19,13%
2015	41,29%	18,28%
2016	45,19%	17,43%



Source : d'après les rapports annuels de la banque d'Algérie.

Entre 2006 et 2010, la banque d'Algérie a enregistré une évolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) assez contrastée entre le groupe des banques publiques et celui des banques privées à participation étrangères.

En effet, le ratio des banques publiques a progressé régulièrement pour dépasser ceux des banques privés. En revanche, les banques privées à participation étrangères qui était en progression plus forte par rapport à celle des banques publiques, a commencé à régresser pour atteindre 16,79% en 2012.

La baisse du rendement des fonds propres des banques publiques est due à la stabilisation de leurs résultats (provisionnements à caractère de réserves), en contexte de hausse importante des fonds propres (20,9%) en 2009, dont une part relativement faible a été versée en 2010 à l'état propriétaire sous forme de dividendes.

Pour les banques privées, la baisse du rendement est due à la hausse importante (79,3%) de leurs fonds propres, et la hausse importante du capital minimum intervenue au cours du quatrième trimestre 2009 renforcées par la mise en réserve d'une partie des bénéfices en 2009, en dépit de la hausse appréciable de leurs résultats (37,8%).⁷

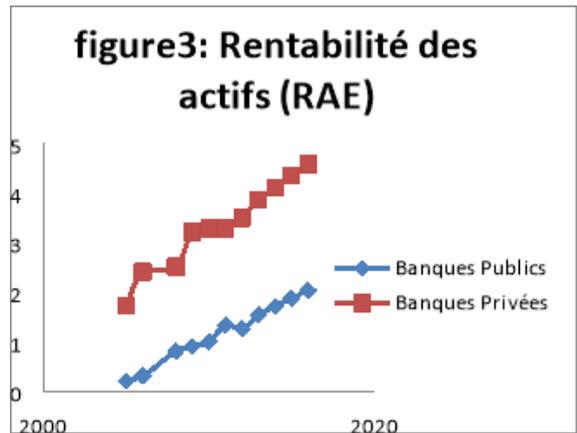
En 2013 les banques commerciales en Algérie ont enregistré un taux confortable de rentabilité des fonds établis à 19%⁸. Ceci peut être expliqué par l'étude du rendement des actifs des différents types de banques afin de voir l'évolution de la performance de chaque type de banques :

⁷ - Rapport annuel 2010, p81

⁸ - Rapport annuel 2013, p82

Tableau N°03: Le rendement des actifs

RAE	b. Publics	b. Privées
2006	0,2	1,72
2007	0,3	2,4
2008	0,8	2,5
2009	0,9	3,2
2010	0,99	3,27
2011	1,33	3,28
2012	1,25	3,49
2013	1,60	3,96
2014	1,79	4,29
2015	1,98	4,52
2016	2,17	4,71



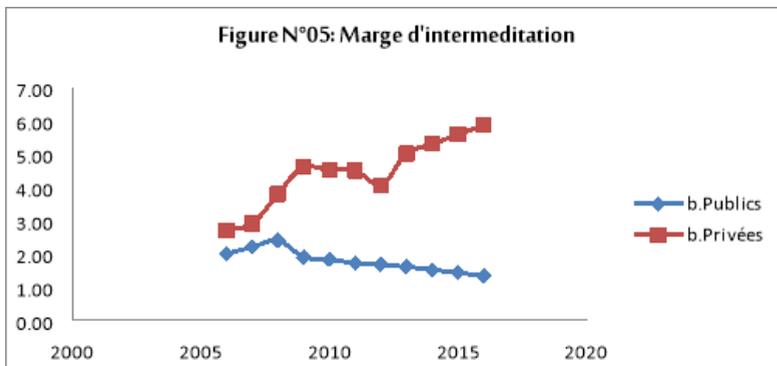
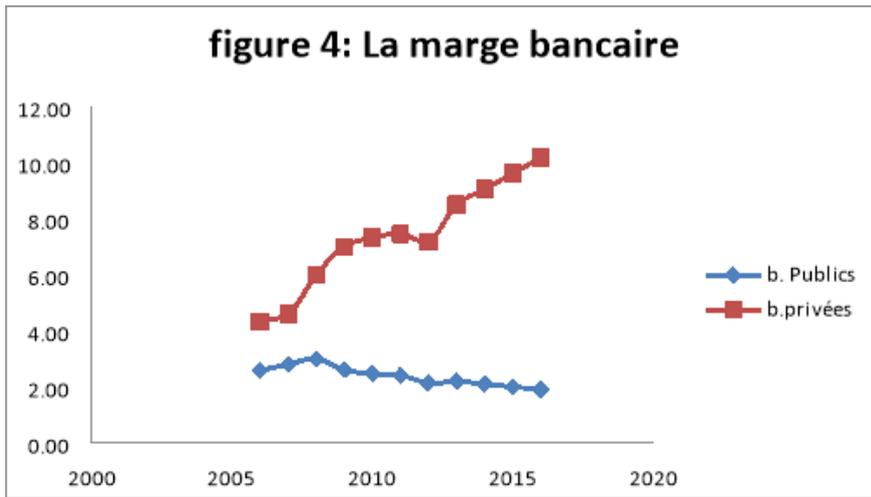
Source : établi d'après les rapports de la banque d'Algérie

Le rendement des actifs des banques est mesuré par : Le ratio résultat/ total moyen des actifs. Son amélioration provient principalement du taux de rendement de leurs actifs productifs et progresse d'une façon nette comme le montre la figure ci-dessus. Avec une performance d'une moyenne de 2,05%, les banques privées sont mieux performantes que les banques publiques qui ont réalisé une moyenne de 0,51%. En revanche, cette performance reste faible en comparant avec les autres pays africains.

Pour les banques publiques, cette légère baisse du rendement des actifs est due à l'augmentation de la part de leur volume d'activité qui reste moyen avec un rendement moins élevé. En revanche, les banques privées améliorent leurs

rendements grâce à l'amélioration de la marge d'intermédiation. Il faut noter que le rendement des actifs des banques commerciales Algériennes en 2013 est de 1,7%.

La mise en évidence des déterminants de la rentabilité des actifs des banques requiert l'analyse des marges bancaires ce qui veut dire, la capacité des actifs productifs des banques commerciales à générer du produit net bancaire.



Source : établi d'après les rapports annuels de la banque d'Algérie 2006-2016

Au cours de la période 2006 à 2016, les marges bancaires des deux types de banques Algériennes, ont évolué au sens inverse. La marge bancaire des banques privées a progressé d'une façon constante, alors que les banques publiques ont

enregistré une marge bancaire de plus en plus faible. L'écart dans ces marges n'a pas cessé de se creuser entre les deux types de banques pour se stabiliser en fin de période.

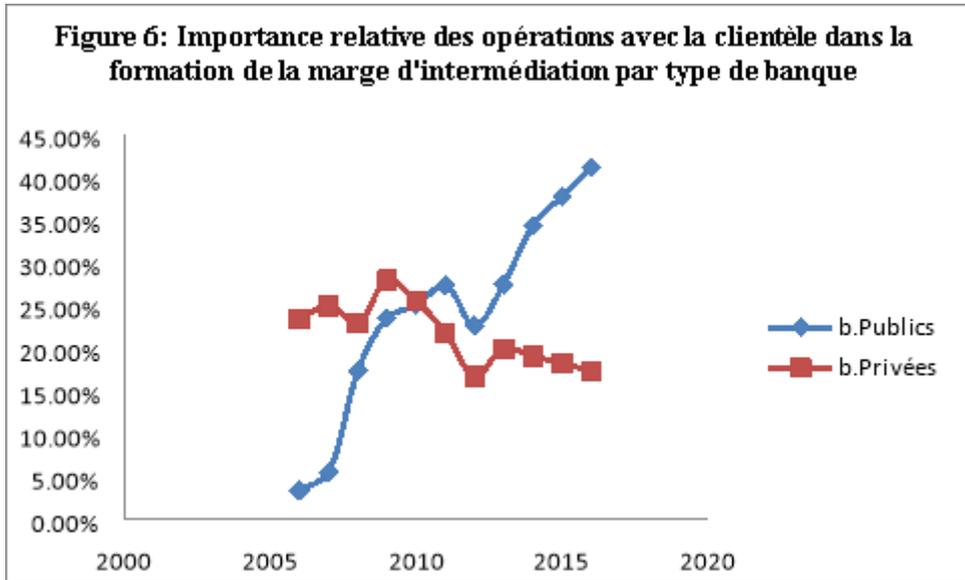
La progression positive de la marge bancaire qu'ont connue les banques privées est la résultante de leurs performances au niveau de la marge d'intermédiation, contrairement à la marge bancaire des banques publiques qui a connu une régression qui est due à la diminution de leurs marges d'intermédiations.

La marge d'intermédiation révèle une prédominance de l'activité clientèle pour le secteur bancaire dans sa globalité. Cette activité a contribué à plus de 80,28% dans la marge bancaire des banques privées en 2007 contre 84,02% en 2008, 82,88% en 2009, pour se stabiliser à 83,78% en 2010. Alors que, pour les banques publiques, cette intermédiation a contribué dans leurs marges bancaires à un pourcentage qui ne dépasse pas les 45,87%⁹ en 2007, 49,99% en 2008, 68,11 en 2009, pour se stabiliser en 2010 à 67%.

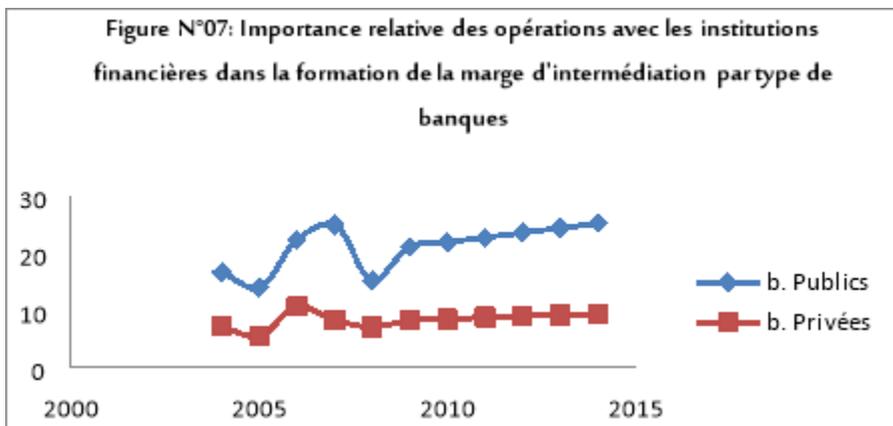
Ce qui nous laisse déduire que les banques privées comptent beaucoup sur cette intermédiation alors que les banques publiques misent beaucoup plus sur les opérations avec la banque centrale. En d'autres termes, elles comptent beaucoup sur les opérations avec les institutions financières dans sa formation de marge d'intermédiation comme nous allons constater à travers les figures qui suivent. Ceci affecte automatiquement le produit net bancaire et le résultat net des banques.

Les figures (6) et (7) reflètent l'importance des opérations des banques exerçantes en Algérie dans la formation de la marge d'intermédiation

⁹ -Article prof : Taoufik Rajhi « Recherche de l'efficience et pouvoir de marché des banques en Algérie : investigation empirique sur la période 20007 » banque Africaine de développement
Ecole supérieure de commerce de Tunis, université de la Manouba, p11.



Source : établi par l'étudiante à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie 2006-2016



Source : établi par l'étudiante à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie 2004-2015.

La progression positive de la marge bancaire qu'ont connue les banques privées est la résultante de leurs performances au niveau de la marge d'intermédiation, contrairement à la marge bancaire des banques publiques qui a connu une régression qui est due à la diminution de leurs marges d'intermédiations. Les banques privées comptent beaucoup sur la marge d'intermédiation alors que les banques publiques misent beaucoup plus sur les opérations avec la banque centrale.

Au final de notre étude, nous concluons que les banques privées à capitaux étrangers récemment installées en Algérie se sont développées d'une manière très rapide et commencent à gagner du terrain petit à petit malgré les entraves qui ralentissent leur implantation. Selon nos estimations, ces banques connaîtront un avenir prospère malgré les efforts fournis par l'état algérien pour protéger le secteur bancaire public. En effet, Les banques publiques algériennes dominent le secteur, néanmoins, elles accumulent des défaillances dans plusieurs niveaux, citons par exemple la qualité du service offert, la diversification des produits proposés avec des technologies très avancées. Donc, on constate que malgré l'hésitation de la clientèle algérienne à aller vers les banques privées à cause de la mauvaise expérience de la banque privée Al Khalifa, ces banques enregistrent des taux de croissances satisfaisants faisant d'elles de réelles concurrentes face aux banques publiques. Ces dernières sont invitées à adopter des réformes radicales afin de devenir des banques universelles et conserver leurs parts de marché.

Les défaillances du système bancaire algérien :

- Le système bancaire algérien est dominé par les banques publiques dont la gestion n'est pas guidée par une logique d'efficacité, ce qui favorise la mauvaise gouvernance en offrant un terrain fertile à l'ingérence économique.

- L'activité bancaire est détournée vers le financement public ce qui veut dire que le secteur privé se trouve évincé puisque l'essentiel des fonds est alloué au secteur public
- Le secteur public absorbe 87.5% des crédits bancaires contre 32% au Maroc avec un ajout de 26% du PIB ce qui veut dire que l'investissement privé dans notre pays reste faible, alors qu'au Maroc, le secteur publique participe à 76% de leur PIB, et 78% en Tunisie¹⁰.
- La mauvaise gestion des ressources collectées par le système bancaire qui trouve son origine dans le problème d'altération des incitations liée à la propriété et à la gestion publique des banques
- Les difficultés sont liées à l'absence d'un système judiciaire indépendant et efficace dans la protection des droits de créanciers.
- La défaillance du système d'information des banques publiques qui est de mauvaise qualité comparant à celui des banques publiques qui est centralisé. Ce qui rend la transmission de l'information et le traitement de divers dossiers très rapide.
- Le système de paiement qui est constitué d'instruments de paiements et les procédures de paiements représentent des indicateurs primordiaux de la qualité et de l'efficacité du fonctionnement de la banque. Or, ce qu'on peut remarquer c'est que l'évolution de ces systèmes de paiement pour les banques publiques reste lente, en comparant par les banques privées existantes. En effet, les services bancaires les plus élémentaires relevant du

¹⁰Hicham El Moussaoui «À l'origine des dysfonctionnements du secteur bancaire algérien »
Docteur en Sciences économiques, chercheur au Centre d'analyse économique, Université
Paul Cézanne, 2008.

guichet, de la caisse, de gestion des comptes, de la trésorerie, du paiement par chèque ou par virement restent fortement déficients en Algérie.

- La défaillance accrue à l'égard du chèque mène les entreprises privées à utiliser les paiements par espèces tant pour s'affranchir des délais prohibitifs, que pour éviter les déboires des chèques impayés et éviter de rentrer dans les procédures judiciaires internationales¹¹.

Conclusion :

Ces indicateurs globaux montrent que le niveau de l'intermédiation bancaire s'améliore progressivement sous l'angle du développement du réseau, du nombre des comptes et du niveau des dépôts collectés, quoiqu'en deçà de ceux atteints par certains pays méditerranéens voisins de l'Algérie. Cette relative faible performance concerne notamment les volets des services bancaires de base à la clientèle de ménages et de distribution de crédits aux petites et moyennes entreprises. Cela révèle le potentiel en matière d'inclusion financière et sa portée pour le développement de l'intermédiation financière en Algérie.

Tout de même, le secteur bancaire en Algérie reste dominé par les grandes banques publiques qui financent en grande partie l'économie Algérienne. La participation des banques étrangères dans le financement de l'économie reste modeste si l'on compare aux pays voisins. Le secteur bancaire Algérien doit être modernisé de plus en plus pour inciter les gens à aller vers la bancarisation et améliorer la qualité de services pour les clients. L'Algérie doit proposer des moyens d'attraction des IDE et des banques pour développer le secteur bancaire qui souffre de la dominance du secteur public.

¹¹F.Z.Oufriha « L'Algérie face à la mondialisation », 2007, P 115.

Dans la littérature des banques étrangères, il est fréquemment affirmé que l'entrée de ces banques peut rendre les marchés bancaires nationaux plus compétitifs, et donc forcer les banques publiques à fonctionner plus efficacement.

L'analyse de l'évolution de la rentabilité des banques en Algérie, confirme qu'elles réalisent un niveau de rentabilité relativement élevé si l'on compare avec les banques du reste du monde. Ceci est la résultante de la détérioration de la qualité de leurs actifs et la faible intensité de la concurrence entre les banques dont les plus importantes dans le secteur sont de nature étatique.

L'introduction des banques étrangères en Algérie a eu un effet direct sur l'évolution du secteur bancaire. Si on compare entre les banques publiques et les banques privées, on trouve que les banques privées ont réussi à se démarquer et à acquérir une bonne part du secteur bancaire Algérien en un temps restreint. Mais cela reste inoffensif pour les banques publiques Algériennes qui restent toujours dominantes grâce à la politique étatique qui protège le secteur de l'état afin de garder sa souveraineté. Néanmoins, cette situation risque de ne plus durer à cause du nombre croissant des banques étrangères qui veulent s'installer en Algérie.

Liste des tableaux :

Tableau n°1	Tableau récapitulatif du Résultat net des banques étudiées de 2006 à 2016
Tableau n°2	rentabilité des fonds propres (ROE)
Tableau n°3	Le rendement des actifs (RAE)

Liste des figures :

Figure n°1	Schéma récapitulatif des résultats nets des banques étudiées (2006-2016) et prévision jusqu'à 2019
Figure n°2	Rendement des fonds propres (ROE)

Figure n°3	Rendement des actifs (RAE)
Figure n°4	La marge bancaire
Figure n°5	La marge d'intermédiation
Figure n°6	L'importance relative des opérations avec la clientèle dans la formation de la marge d'intermédiation par type de banques
Figure n°7	L'importance relative des opérations avec les institutions financières dans la formation de la marge d'intermédiation par type de banques

Bibliographie :

- * Andreff , Wladimir « Quand les PECO font leurs comptes » Sociétal; 2nd Qtr 2001.
- * Berry Fong-Chung Hsu;Arner, Douglas;Wan, Qun;Wang, Wei "Banking Liberalization and Restructuring in Post-WTO China" Banking & Finance Law Review; Oct 2005; 21, 1; ABI/INFORM Global
- * Boubacar Hamadou « Le contrôle des implantations bancaires à l'étranger par la maison-mère » La Revue des Sciences de Gestion : Direction et Gestion; Sep-Dec 2010.
- * Boukhezer-Hammiche Nacira, « Libéralisation financière et effet sur l'investissement en Algérie », Mondes en développement, 2013/2 n° 162.
- *« Guide des investisseurs » 2012.
- * Jessy Troudart , thèse de doctorat « analyse et comparaison des stratégies d'internationalisation des banques », U. Montesquieu- bordeaux 4, 2012.
- * Makrane Hanane, « le rôle des IDE dans le secteur bancaire algérien », 2009, consulté sur : mémoire on line le 7/7/2014.
- * Minyan Zhu "The impact of foreign bank entry in emerging markets: knowledge spillovers or competitive pressure? Working Paper, February 2012.
- * P.B Ruffini « les banques multinationales : de la multinationalisation des banques au système bancaire transnational » presse universitaire France, 1983..
- * Stijn Claessens and Neeltje Van Horen, "Being a foreigner among domestic banks: Asset or liability?" DNB Working Paper , N°.224/ October 2009.
- * Stijn Claessens and Neeltje Van Horen, "Impact of Foreign Banks DNB Working Paper No. 370 / February 2013.

- * Taous Zibouche « les déterminants du choix de la présence des banques étrangères en Algérie cas de BNP Paribas », Université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzou, 2014.
- * Yung .Do, A.Docobu, Thèse de doctorat « internationalisation des états et banques multinationales », Académia, 2005
- * Article prof : Taoufik Rajhi « Recherche de l'efficience et pouvoir de marché des banques en Algérie : investigation empirique sur la période 20007 » banque Africaine de développement Ecole supérieure de commerce de Tunis, université de la Manouba, .
- * Rapport annuel de la banque d'Algérie 2013
- * Rapport annuel de la banque d'Algérie 2010,
- * 1Rapport annuel de la banque d'Algérie2016,
- * Rapports annuels « Société Générale Algérie »,2014
- * Rapports annuels « Société Générale Algérie »,2016
- * Rapports annuels ABC
- * Rapports annuels d'AGB ; 2014
- * Rapports annuels d'AGB ; 2016
- * Rapports annuels d'Al Baraka Bank.
- * Rapports annuels de Bnp Paribas
- * Rapports annuels de la banque d'Algérie.
- * Rapports annuels de trust Bank
- * www.bnpparibas.dz
- * www.trustbank.dz
- * www.albarakabank.dz
- * www.abc.dz
- * www.banquealgérie.dz
- * www.bnabank.dz
- * www.bea.dz
- * www.cpa.dz
- * www.agb.dz
- * www.societegenerale.dz